
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ABENGOUROU



DEMANDE DE TRANSFERT

MOUVEMENT NATIONAL (HORS DE LA DRENET D'ABENGOUROU)

DOSSIERS A FOURNIR :

- Deux fiches de demande de changement d'établissement à retirer dans l'établissement d'origine
- Une attestation de prise en charge à légaliser dans la commune d'accueil ou sous-préfecture
- Un certificat de résidence du parent/tuteur établi par le commissariat de la ville d'accueil
- Une demande manuscrite motivée adressée à Madame le Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement technique (la demande est effectuée par le parent qui demande le changement d'Etablissement)
- Une photocopie du bulletin de fin d'année 2013-2014

PERIODE DE DEPOT DES DOSSIERS :

DU LUNDI 23 JUIN 2014 AU JEUDI 31 JUILLET 2014 DELAI DE RIGUEUR